

**Réunion du Conseil Municipal  
du 08 juillet 2020  
COMPTE RENDU DE SEANCE**

Etaient présents :

Madame MAHIEUX, Monsieur LECOCQ, Madame DUMANGE, Monsieur CUISSET, Madame RICOUR-ARAJO, Messieurs MALLARD, FATTORI, Madame MASSET, Madame MONNIAUX, Messieurs KOZON, GODART, Madame CHERONT, Messieurs DAUDRUY, DEVILLE, Madame PARISOT, Monsieur LECLERCQ, Mesdames BESTELLE, JOLY et CRETINOIR

Le conseil municipal réuni sous la présidence de son Maire, Madame Marjorie MAHIEUX, a voté le compte administratif 2019 et le budget primitif 2020 et a délibéré sur la fiscalité locale.

Quelques questions diverses inscrites à l'ordre du jour furent ensuite examinées.

La séance est ouverte à 18h30.

**Compte administratif 2019**

Le compte de gestion correspond en tout point au compte administratif réalisé par le Maire, ordonnateur de la Commune.

Le compte administratif 2019 a été approuvé à l'unanimité.

Le résultat de la section d'investissement présente un excédent d'investissement de 331.536,05 € qui sera reporté au budget primitif 2020.

Le résultat de clôture d'exercice s'élève à 586.581,48 €.

Les dépenses engagées non mandatées de l'année 2019 s'élèvent à 393.731€.

Ils seront financés par l'excédent d'investissement reporté de 331.536 € et par une partie des recettes engagées non perçues 2019 d'un montant de 266.514 €. Le résultat de fonctionnement d'un montant de 255.045 € sera affecté en report aux recettes de fonctionnement 2020.

Notons que la Commune a eu recours à un prêt relais de 300.000 € afin de pouvoir liquider les situations des entreprises intervenant au groupe scolaire en attendant le versement des subventions attribuées pour cette opération.

Ce prêt relais sera remboursé dès le versement des subventions et sur une période maximum de 2 ans.

**Budget primitif 2020**

**Section de fonctionnement**

<b>DEPENSES</b>	<b>Montant</b>	<b>RECETTES</b>	<b>Montant</b>
Dépenses à caractère général	864.000	Résultat reporté N-1	255.045
Dépenses de personnel	958.400	Recettes des services	45.100
		Impôts et taxes	1.752.959
		Dotations et participation	130.793
Autres dépenses de gestion courante	170.150	Autres produits de gestion courante (locations)	5.100
Dépenses financières	7.000	Produits financiers	0
Charges exceptionnels (subventions scolaires)	17.950	Produits exceptionnels (remboursement assurances)	25.600
<b>TOTAL Dépenses réelles</b>	<b>2.017.500</b>	<b>TOTAL Recettes réelles</b>	<b>1.959.552</b>
Amortissements (opération d'ordre entre sections)	21.506	Opération d'ordre de transfert entre les sections	
Virement à la section d'investissement	175.591		
<b>TOTAL</b>	<b>2.214.597</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2.214.597</b>

## Section d'investissement

<b>DEPENSES</b>	<b>Montant</b>	<b>RECETTES</b>	<b>Montant</b>
Remb prêt relais	150.000	Excédent d'investissement reporté	331.536
Participation réfection voirie	16.325	Virement de la section d'investissement	175.591
Groupe scolaire (réhabilitation)	340.000	FCTVA	25.000
Immeuble 103 rte Boussois	242.000	Amortissement	21.506
Groupe scolaire (autre)	16.200	Taxe aménagement communale	20.000
Complexe sportif	78.700	Subvention Etat	33.338
Centre Socio Culturel	6.200	Subvention Département	92.000
Cimetière	12.214	Fonds de concours CAMVS	34.985
Achat tondeuse auto portée	33.600	Autre subvention	1.200
Autres acquisitions	12.700		
		Emprunt	300.000
<b>TOTAL</b>	<b>907.939</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1.035.156</b>
<b>Dépenses engagées 2019</b>	<b>393.731</b>	<b>Recettes 2019 reportées</b>	<b>266.514</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1.301.670</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1.301.670</b>

En ajoutant les dépenses d'investissement engagées non mandatées de 2019 pour un montant de 393.731 € ainsi que les recettes attendues non liquidées en 2019 d'un montant de 266.514, la section d'investissement s'équilibre à 1.301.670 €.

Les principaux projets de l'année 2020 seront les suivants :

- plus de 50 % du budget d'investissement est consacré cette année encore à la requalification du Groupe Scolaire (accessibilité PMR et amélioration énergétique)
- l'acquisition d'un immeuble 103 route de Boussois pour y installer les services techniques)
- réfection des vestiaires du football
- l'acquisition de divers matériel pour les services techniques dont une nouvelle tondeuse autoportée
- aménagement du jardin du souvenir au cimetière
- pose d'une cuve de récupération d'eau pour l'arrosage des plantations

La réhabilitation du groupe scolaire et sa mise en accessibilité PMR père lourd dans le budget de la commune 2020. L'acquisition d'un immeuble par voie de préemption de près de 200.000 € oblige la commune à avoir recours à l'emprunt cette année. Toutefois l'amortissement raisonnable de celui-ci, voulu par le conseil municipal, ne pèsera pas trop lourd dans les investissements futurs

Le budget primitif 2019 a été voté à l'unanimité.

### *Vote des taux d'imposition locale*

A l'unanimité, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter la pression fiscale pour 2020. Les taux ont été reconduits et se présentent comme suit :

- Taxe d'habitation : 14,05 %
- Foncier bâti : 10,88 %
- Foncier non bâti : 62,24 %

## Emprunt

Pour financer l'achat par voie de préemption de l'immeuble situé 103 route de Boussois à ASSEVENT (parcelle AA 44), ainsi que son aménagement, il est opportun de recourir à un emprunt d'un montant de 300.000 €.

Madame le Maire expose à l'assemblée les différentes propositions reçues de la Banque Postale pour l'emprunt inscrit au budget d'investissement 2020.

Les membres du conseil municipal, après avoir étudié les différentes propositions décident à l'unanimité de recourir à un emprunt de 300.000 € qui sera remboursé annuellement avec un taux fixe de 0,98 % sur une durée de 20 ans.

## Amortissement d'un fonds de concours

Madame le Maire explique que la Commune a payé en 2019 sous forme de fonds de concours à la C.A.M.V.S. le premier versement pour les travaux voirie de la rue du 158<sup>ème</sup> RI pour un montant de 19.227,08 €.

Ce fonds de concours doit être amorti l'année suivant son règlement sur un maximum de 5 années.

Le conseil municipal accepte la proposition de Madame le Maire en amortissant ce fonds de concours sur une période de 5 ans soit 3.845,42 € par an.

## Commission communale des impôts directs

Propositions des personnes disponibles susceptibles de siéger à la future CCID :

<i>Commissaires titulaires</i>	<i>Commissaires suppléants</i>
J-L. LECOCQ	N. MASSET
F. DUMANGE	H. JOLY
M. MALLARD	J-C. FATTORI
S. GABELLE	C. CHERONT
E. RICOUR-ARAUJO	P. MONNIAUX
S. GRAVEZ	J-P. CUISSET

## Composition du jury criminel

Madame le Maire rappelle qu'il convient de tirer au sort 3 personnes issues de la liste électorale en vue de dresser la liste préparatoire de la liste annuelle des jurés à la cour d'assises.

Conditions : être français, avoir plus de 23 ans sachant lire et écrire

Les lauréats de ce tirage sont :

- Madame Marie-Pierre RIGAUT
- Monsieur Boris DEPPE
- Madame Monique LAURENT

## *A.L.S.H. – recrutement et rémunération du personnel communal*

Il a été décidé d'organiser un accueil d'été qui fonctionnera en demi-journée.

Le centre de loisirs sera ouvert du 06 au 31 juillet 2020 aux enfants âgés de 06 à 11 ans domiciliés sur la Commune.

10 moniteurs titulaires du BAFA seront recrutés ainsi qu'un directeur(trice) titulaire du BAFD ou équivalent.

Les moniteurs(trices) seront recrutés sur le grade d'adjoint d'animation (1<sup>er</sup> grade) à raison de 20 heures par semaine.

Le directeur(trice) sera recruté sur le grade d'animateur (catégorie B) à temps non complet soit 30 heures par semaine.

Le conseil municipal autorise à l'unanimité Madame le Maire à procéder au recrutement de ces agents contractuels.

## *Enquête publique relative au projet de Plan de Gestion Pluriannuel des Opérations de Dragage d'entretien pour l'unité hydrographique cohérente « sambre canalisée »*

Cette enquête publique se tiendra du 06 juillet au 06 août 2020 inclus.

Le dossier et un registre d'enquête publique sont disponibles en Mairie de JEUMONT, LANDRECIÉS et PONT SUR SAMBRE.

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne avis favorable à la DDTM à la demande d'autorisation environnementale relative au PGPOD.

## *Informations sur les festivités de la rentrée*

Madame Elodie RICOUR-ARAUJO détaille à l'assemblée le programme des festivités du 1<sup>er</sup> week-end de septembre.

Elle explique que, pour les traditionnelles festivités d'automne, la commission des fêtes en association avec les sports organisera un forum des associations.

## *Questions diverses*

Les questions à l'ordre du jour étant épuisées, Madame le Maire donne la parole à chaque adjoint.

Monsieur Jean-Luc LECOCQ donne quelques explications sur l'accueil de loisirs.

Monsieur Jean-Philippe CUISSET, adjoint aux travaux, fait le point sur le chantier de l'école primaire et l'avancée des travaux de couverture.

Plus aucune question n'étant posée, Madame le Maire clos la séance à 21h30.